

initiales fbs



P.11

*Le Service d'Accompagnement
à la Vie Sociale de Lannion*



P.4

*Pabu : au cœur des pratiques de
la Psychiatrie pour Enfants et Adolescents*



Numéro spécial « Inaugurations 2018 »

P.16

*Extension du Foyer
d'Accueil Médicalisé*



P.15

Les nouvelles serres



P.14

Nouvel accueil/admissions



P.12

*L'Hôpital de Jour
pour Enfants de Paimpol*

Sommaire

Si Park Marvailh m'était conté Pabu : au cœur des pratiques de la Psychiatrie pour Enfants et Adolescents4
Les dispositif « Les 3 logis »10
Les Services d'Accompagnement de Lannion11
L'Hôpital de Jour Enfants de Paimpol12
Les Services d'Accompagnement de Paimpol13
Le nouvel accueil/admissions14
Les nouvelles serres15
Extension du Foyer d'Accueil Médicalisé16
Une cuisine centrale au goût du jour19
Les travaux en cours20

Editorial

Au-delà du bâti...

La Fondation Bon Sauveur a poursuivi la mise œuvre de ses projets en 2018, année riche en inaugurations puisque l'on en dénombre pas moins de neuf :

- le Service d'accompagnement à la Vie Sociale de Lannion, et son Antenne de Paimpol,
- l'Hôpital de Jour pour Enfants de Paimpol,
- le Pôle Infanto -Juvénile de Guingamp-Pabu, À Bégard :
- le Service des Relations aux Usagers (nouvelles admissions),
- les Serres,
- le Dispositif de logement « les 3 Logis »,
- l'extension du Foyer d'Accueil Médicalisé,
- la cuisine centrale.

Ces réalisations inscrites dans le plan pluri annuel d'investissement représentent une somme globale de **plus de 7 millions d'euros**.

Elles concrétisent l'accélération des investissements tournés, tout à la fois, vers les prises en charge en ambulatoire sans oublier le site de Bégard qui poursuit une mue importante : démolition de locaux inadaptés et **reconstruction de l'unité de soins sans consentement « Sainte-Camille », restructuration de la Maison d'Accueil Spécialisée « la Maison des Roseaux »**.

Une large frange des personnes accompagnées ou suivies est concernée, populations précaires, personnes en situation de handicap : ces investissements dans les territoires viennent **en soutien à l'autonomie dans la logique d'une société inclusive**.

Dans ces nouveaux locaux, évoquons aussi les personnes (professionnels, représentants des usagers, bénévoles). Sans l'apport des compétences régulièrement actualisées par la formation et l'échange de pratiques, ces locaux, si fonctionnels et accueillants soient-ils, n'atteindraient pas leurs objectifs. Ces investissements participent aussi à **l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité**.

Les chiffres d'activité 2018 traduisent bien ces évolutions **avec une augmentation des prises en charge en ambulatoire et une augmentation globale de l'activité**.

Beaucoup de personnes étaient présentes à ces inaugurations : personnel de la Fondation Bon Sauveur, mais aussi partenaires extérieurs, usagers, familles, élus, associations, témoignant par leur présence **les liens tissés avec les très nombreux partenaires** de la Fondation.

La Fondation Bon Sauveur va de l'avant et poursuivra son projet, forte de son potentiel, tourné vers l'humain.



Roland Ollivier,
Président du Conseil d'Administration
de la Fondation Bon Sauveur



Pascal Conan,
Directeur Général
de la Fondation Bon Sauveur



Inauguration du Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Guingamp, mercredi 28 novembre 2018

[De G. à D.]

Dr René Le Guern,
Président de la Commission Médicale d'Établissement de la Fondation Bon Sauveur,
M. Pascal Conan,
Directeur Général de la Fondation Bon Sauveur,
Mme Dominique Laurent,
Sous-préfète de Guingamp,
Mme Claire Compagnon,
Déléguée interministérielle à la stratégie nationale autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement
M. Roland Ollivier,
Président du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur,
Dr Hélène Daurat,
Pédopsychiatre, Médecin chef du Pôle Infanto-Juvénile de la Fondation Bon Sauveur,
M. Yannick Kerlogot,
Député de la 4^{ème} Circonscription des Côtes d'Armor

Edito | Les dispositifs de pédopsychiatrie regroupés sur Pabu



M. Roland Ollivier, Président du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur

« Cette réalisation architecturale concrétise un projet très attendu par les familles, les enfants, les partenaires de la Fondation et par les professionnels.

[...] C'est en 2005, que la Fondation Bon Sauveur de Bégard a ouvert un Centre Médico-Psychologique, un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et un Hôpital de Jour pour adultes, sur le site du Centre Hospitalier de Guingamp.

Ce dispositif est complété par l'Antenne Médico-Psychologique (AMP), qui à ce jour couvre une réponse 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, une Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie et une Équipe Mobile de Précarité en Psychiatrie.

L'implantation des dispositifs de pédopsychiatrie sur ce site s'inscrit dans une logique de complémentarité, de partenariats, afin d'améliorer le parcours en soins des usagers.

[...] Plus généralement, nous avons travaillé le projet de la Fondation après consultation d'un Forum Citoyen dont les membres sont vigilants quant à l'effectivité de la tenue de nos engagements, en particulier concernant la prise en soins et l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre de l'autisme ou présentant des pathologies ou handicaps associés.

Dans cette perspective, nous voulons apporter notre concours au développement d'une société inclusive dès lors que sont réellement proposées aux personnes et à leurs proches les possibilités de recourir aux différents services correspondant à leurs choix et besoins ».

• Extrait du discours du 28 novembre 2018



Dr Hélène Daurat, Pédopsychiatre, Médecin chef du Pôle Infanto-Juvenil

« [...] L'aboutissement de ce projet configure l'évolution de nos dispositifs de soins sur les dix dernières années :

- L'évolution marquée, en 2008, par l'ouverture du centre Françoise Dolto regroupant l'ensemble des activités extrahospitalières infanto-juvéniles de Lannion,
- En 2013, par la création d'un Hôpital de jour pour enfants sur Paimpol et plus récemment l'installation des dispositifs de Paimpol dans des locaux nouvellement aménagés.

[...] En 2018, plus de 50% des professionnels ont suivi des formations en lien avec cette thématique (notamment dans le cadre de la labellisation pour le diagnostic et l'accompagnement précoce des enfants avec Troubles du Spectre de l'Autisme, de la mise en place de stratégies éducatives auprès des enfants et adolescents, de l'utilisation d'outils de communication : par exemple, les tablettes et applications numériques...).

Conformément aux axes majeurs d'orientation de la Fondation Bon Sauveur et du Pôle de Pédopsychiatrie, nous nous impliquerons également à la création et au développement de réponses prenant en compte la spécificité des problématiques en santé mentale qui s'expriment chez les adolescents et les jeunes adultes.

Je tiens à remercier les associations qui se mobilisent régulièrement pour nous apporter des fonds pour l'achat d'équipements, de matériels éducatifs qui contribuent largement à l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants/adolescents. Je peux citer, sur les 5 dernières années, la Fondation de France, les Lions Clubs Féminins et Masculins, la Fondation Orange ».

• Extrait du discours du 28 novembre 2018

Novembre 2018



Si « Park Marvailh » m'était conté...

Pabu : au cœur des pratiques de la Psychiatrie pour Enfants et Adolescents

Inauguré le mercredi 28 novembre 2018, le regroupement sur un seul site de l'ensemble des activités extrahospitalières du pôle infanto-juvénile de Guingamp apporte, outre de nouveaux locaux, plus adaptés et spacieux, de nouvelles méthodes et organisations de travail, renforcées par l'arrivée de professionnels.

Panorama...
Sur les trois sites de Guingamp, Lannion et Paimpol, environ 2 500 enfants et adolescents sont suivis par 80 professionnels du Pôle Infanto-Juvenil, soit 22,5% de la file active globale (11 174 personnes au total). En 18 ans, cette file active enfants et adolescents a plus que doublé passant de 1 151 en 2000 à 2 603 en 2018. A Guingamp, 1 000 enfants sont suivis par 23 professionnels. Situé au lieu-dit « Park Marvailh », chemin des Capucins, et jouxtant le Centre Hospitalier et les services extrahospitaliers adultes de Pabu, le nouveau site

accueille enfants, adolescents, familles, partenaires du réseau et professionnels de la Fondation Bon Sauveur dans une nouvelle dynamique.

Virginie Poullain, l'une des deux secrétaires, reconnaît « un meilleur cadre de travail et des locaux plus fonctionnels. Et désormais, avec le regroupement des structures, le secré-



tiariat de l'hôpital de jour se réalise en direct, et non à distance. Avec l'arrivée des enfants et des professionnels, cela génère plus de flux, mais tout cela reste fluide ». Il est vrai que le secrétariat est vraiment accueillant : lumineux, spacieux, accessible...

Des transmissions facilitées
Patricia Le Quéré, infirmière au CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents), apprécie aussi les nouveaux locaux de Pabu. Elle a pour rôle l'accueil infirmier et assure des entretiens de première intention : « toute

Histoire de la pédopsychiatrie à la Fondation Bon Sauveur

Avant 1968, hospitalisation complète pour enfants « polyhandicapés » au service « Immaculée » d'une capacité d'accueil de 30 enfants.

De 1973 à 1979, service Sainte-Agnès, enfants présentant des pathologies « sévères ».

1977, promulgation de l'intersecteur de pédopsychiatrie sur Bégard (auparavant, la réponse hospitalière pour les enfants était portée par des psychiatres intervenant aussi auprès des adultes ; désormais, une véritable spécialisation est créée).

1979, premières consultations ambulatoires dans les CMPT (Centre Médico-Pscho-Thérapeutiques) à Saint-Brieuc, puis à Guingamp et à Lannion.

1980, premières hospitalisations de jour à Bégard, puis **1990**, création « hors les murs » de la maison

de jour à Grâces.

En 1992, développement des Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA), des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), des Hôpitaux de Jour sur Guingamp (avec antenne à Paimpol) et Lannion, et fermeture des services intra-muros : hospitalisation de jour et hospitalisation complète **en 1994**.

En 2008, ouverture du Centre Françoise Dolto regroupant les dispositifs extrahospitaliers (CMPEA, CATTP, Hôpitaux de Jour Enfants et Adolescents) sur Lannion.

Au vu des bénéfices et plus-values de l'expérience lannionaise, **en 2014**, le projet de regroupement des activités de pédopsychiatrie sur Guingamp est écrit et voit le jour **en 2018** : double avantage de

la proximité du Centre Hospitalier de Guingamp et des dispositifs de soins adultes, accompagnements diversifiés et/ou spécialisés, développement des diagnostics précoces pour l'autisme, approches de thérapies familiales systémiques, neuro-développementales, comportementales... et partage du matériel ludo-éducatif.

Ce projet permet d'élargir la pluridisciplinarité des équipes en rassemblant des professionnels (neuropsychologues, ergothérapeutes, assistantes sociales...) qui étaient répartis sur plusieurs sites, dans une recherche d'efficacité au regard des moyens alloués au Pôle. L'ensemble des compétences est désormais réuni sur un seul site, au plus grand bénéfice du parcours de soins de l'enfant et de l'adolescent.



Mme Claire Compagnon, Déléguée interministérielle à la stratégie nationale autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement

« Votre projet - dont nous saluons aujourd'hui l'ouverture - fait écho au cap qu'a fixé le Premier Ministre dans l'annonce de la stratégie nationale autisme et Troubles du Neuro-Développement : changer la donne pour les personnes autistes dans notre société et se donner les moyens de réussir cette société inclusive.

[...] Car ce projet répond parfaitement à notre ambition de transformation, et ce à plusieurs titres...

- Il permet de sécuriser les parcours d'enfants et de familles en grande difficulté
- Il prévoit des modalités d'accompagnement avec des réponses innovantes dans le respect des bonnes pratiques professionnelles
- Il permet de sortir des cloisonnements habituels par la diversité de l'offre de services que vous proposez

[...] Et dans ce quotidien, n'oublions pas que les personnes en situation de handicap ne veulent au fond rien d'extraordinaire. Elles veulent être accompagnées dans leurs parcours de vie, participer à la vie sociale comme tout le monde, quel que soit leur âge et quelle que soit la nature de leur handicap. Dans cette aventure qui s'ouvre devant vous aujourd'hui, vous pouvez compter sur mon soutien ».

• Extrait du discours du 28 novembre 2018

personne est reçue par une infirmière après programmation d'un premier rendez-vous sous quinzaine, au cours duquel nous évaluons la demande de consultation. Cet entretien est l'occasion de faire le point sur le développement de l'enfant, ses acquisitions, ses capacités, son cadre de vie... A l'issue, il est, dans un premier temps, orienté vers un pédopsychiatre, une psychologue, ou une infirmière. Ce processus de prise en soins peut être raccourci dans les cas d'urgences, notamment lors de forts troubles du comportement ou de risque suicidaire chez les adolescents et pré-adolescents. Toutes ces prises de décision sont facilitées par le regroupement des activités : au quotidien, les professionnels ont plus de contacts et de relations, les transmissions se font plus facilement... ».



Patricia Le Quéré, Infirmière

Marlène Calviac, Cadre de Santé confirme les bénéfices du regroupement : « La prise en soins pluridisciplinaires est renforcée, et ce de manière plus visible non seulement pour les professionnels, mais aussi pour les enfants et leurs familles. Le rôle de chaque structure est clairement identifié : cela donne de la lisibilité dans les parcours de soins, les passages et passerelles entre les dispositifs ». Le rapprochement de l'hôpital de jour en est une



Marlène Calviac, Cadre de Santé

bonne illustration. « En tant qu'infirmière à l'hôpital de jour », explique Marie Herpe, « les activités individuelles ou collectives en fonction de l'enfant et de son projet individualisé sont plus simples dans leurs mises en place. Ici, nous avons pu créer des lieux de vie différenciés pour les activités et les repas pour les 3 à 6 ans et les 7 à 11 ans. Moins bruyants, ces espaces de vie sont aussi plus grands : ils rendent plus visibles les interactions entre les enfants ou avec leur environnement. On attend avec impatience la salle de jeux d'eau et l'espace sensoriel Snoezelen ». [Début janvier 2019, la Fondation Bon Sauveur a reçu le financement pour ces projets à hauteur de 13 800 € par le Lions Club Saint-Brieuc Griffon].



Marie Herpe, Infirmière



Le nouveau Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Pabu

Rapprochement des structures enfants et adultes

Marlène Calviac poursuit : « Nous avons pu aussi mettre en place un groupe de réflexion collectif sur la prise en soins en direction des adolescents et pré-adolescents, en relation étroite avec nos collègues de l'Antenne Médico-Psychologique du Centre Hospitalier de Pabu. Face à la demande accrue des adolescents, il nous faut redéfinir les besoins et investir de nouvelles modalités de prises en charge ». De manière plus anecdotique, mais qui a son intérêt, « les moments des repas, désormais pris ensemble au Centre Hospitalier de Pabu, permettent des temps informels d'échange avec les équipes des dispositifs extrahospitaliers adultes, ce qui renforce la qualité des informations partagées », souligne Marlène.

Dr Sylvie Narquet, Pédopsychiatre



« C'est important ce rapprochement avec les structures adultes », confirme le Docteur Sylvie Narquet, pédopsychiatre. « Car nous sommes confrontés souvent à des problématiques familiales. Le travail au Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents n'est pas que sous le seul prisme de la santé mentale : il nous faut croiser les approches avec les secteurs adultes, mais aussi le socio-éducatif (Protection Maternelle et Infantile, assistants de service social, Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse...). Le coup de projecteur de l'inauguration du site unique a permis aussi que nous soyons encore mieux repérés par les écoles ».



M. Yannick Kerlogot, Député de la 4ème circonscription des Côtes d'Armor

« C'est l'occasion pour moi de saluer le professionnalisme et l'engagement de l'ensemble des professionnels de santé que regroupe le pôle Infanto-Juvenil de la Fondation Bon Sauveur. Et ce, à un moment où la problématique de l'accompagnement des enfants et des adolescents suivis est de plus en plus complexe (...). Je mesure, par ailleurs, la difficulté de recrutement de pédopsychiatres, de médecins spécialisés, dans un territoire éloigné des centres universitaires.

Pour conclure, je retiens avec vous que dans le champ de l'autisme, les équipes de psychiatrie infanto-juvenile de la Fondation Bon Sauveur ont été récemment labellisées par l'Agence Régionale de Santé pour être reconnues dans l'expertise du diagnostic de niveau 2. La Fondation se met donc en conformité avec le plan national autisme et met en œuvre les bonnes pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé.

Le Premier Ministre, en avril dernier, lors de sa présentation de la stratégie nationale 2018-2022 : « Autisme, changeons la donne » rappelait l'objectif du gouvernement de faire que les personnes autistes soient acceptées dans leur différence et reconnues pour leurs compétences. Il reconnaissait que « la France a accumulé un retard significatif en matière de repérage, de diagnostic et d'inclusion des personnes autistes ».

La volonté de changer la donne passe donc par un diagnostic plus précoce et un meilleur accompagnement des enfants. Aujourd'hui 700 000 personnes sont atteintes d'autisme en France, dont 100 000 enfants. Le budget alloué au plan 2018-2022 est de 344 millions (presque deux fois plus que le plan précédent) ».

• Extrait du discours du 28 novembre 2018

Un lieu, deux traductions, un même vœu...

Park Marvailh, tel est le nom du lieu-dit où est érigé le nouveau site de pédopsychiatrie. Le Dr Hélène Daurat et le député Yannick Kerlogot ont chacun leur traduction...

Le docteur Hélène Daurat : « Park Marvailh signifie lieu de contes merveilleux. Et nous espérons, les équipes, Docteur Sylvie Narquet et moi-même, apporter un

mieux-être et tendre vers le merveilleux pour les enfants et leurs familles »

Le député Yannick Kerlogot : « Aujourd'hui, nous nous retrouvons au lieu dit Park Marvailh, si on le traduit littéralement du breton on pourrait dire : le « champ des merveilles ». « Ober marvailhoù : un darvoud dreistordinal ha souezhus » (« Faire des merveilles : un événement ex-

traordinaire et surprenant »). Joli nom que celui du lieu dit qui nous réunit aujourd'hui et qui est de bonne augure ».

Madame la sous-préfète de Guingamp, Mme Dominique Laurent, en fait la synthèse : « Et je ne doute pas que vous allez faire encore des merveilles puisque le lieu et la vue nous y invitent... ».



Le nouveau Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Pabu

[de G. à D.] Dr H. Daurat, pédopsychiatre, médecin chef du Pôle Infanto-Juvenile, Mme D. Laurent, Sous-préfète de Guingamp, M. R. Ollivier, Président du Conseil d'Administration, Mme E. Schumacher, Présidente de l'Association Autisme Trégor-Goëlo, Mme C. Compagnon, Déléguée Interministérielle

Claire Compagnon, Déléguée Interministérielle, dévoile la plaque commémorative



Mme Dominique Laurent, Sous-préfète de Guingamp

« Un secteur médical et un secteur médico-social font vraiment partie de l'attractivité d'un territoire. Et je félicite ici les équipes et les associations qui œuvrent auprès des enfants : en effet, une république sociale ne laisse pas les plus faibles au bord du chemin et l'inclusion est vraiment au cœur des politiques publiques actuellement menées. Et je ne doute pas que toutes les nouvelles apportées par Madame la Déléguée Interministérielle donneront un souffle nouveau à tous les porteurs de projets »

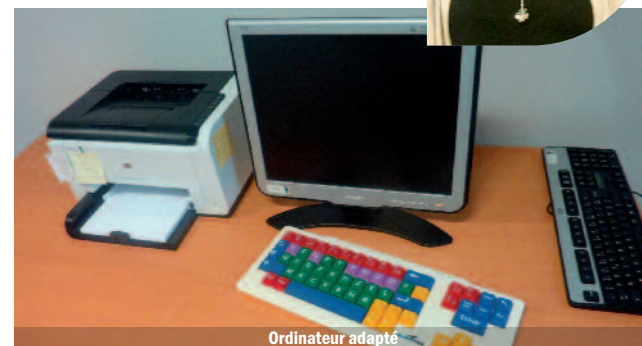
▪ Extrait du discours du 28 novembre 2018

« Si on veut que la démarche inclusive fonctionne, il faut entretenir tous ces liens, notamment l'école. C'est en ce sens que nous avons développé le diagnostic et l'accompagnement précoce des enfants/adolescents avec autisme » [La labellisation de l'Agence Régionale de Santé Bretagne vient reconnaître une démarche collaborative départementale, conforme aux directives du troisième plan autisme qui s'achève et aux orientations du quatrième plan autisme qui guidera les actions futures]. Le Docteur Sylvie Narquet développe : « Outre le repérage précoce de troubles autistiques, les grilles de lecture diagnostique, grâce aux tests et échelles d'évaluation, sont mieux repérées pour tous les enfants. Les diagnostics peuvent être mieux nommés... et enrichis par les observations du quotidien. Par définition, un enfant évolue avec l'âge : dans sa prise en soins, dans son environnement familial et affectif, dans ses acquisitions... C'est aussi pourquoi nous avons souhaité étoffer les équipes de professionnels qui affinent les bilans : **neuropsychologue, ergothérapeute...** ».

Nouveaux venus, nouvelles pratiques

Arrivée depuis avril 2017 sur le Pôle Infanto-Juvenile, **Amélie Lebrat** explique son métier de **neuropsychologue** : « C'est une approche neurologique et cognitive. L'utilisation de différents tests standardisés et d'échelles d'évaluation (WISC V, TEA-CH, NEPSY II) va permettre d'effectuer des bilans sur la cognition, la mémoire, l'attention,

Amélie Lebrat, Neuropsychologue



Ordinateur adapté

l'adaptation, le comportement, les capacités intellectuelles... et de préconiser une prise en charge rééducative adaptée. Le premier entretien est réalisé en présence des parents. Cette approche associe ainsi la valorisation des comportements positifs auprès de l'enfant et la guidance des parents pour lui donner les moyens de mieux appréhender ses forces ».

Amélie peut ainsi préconiser, par exemple, à l'issue de ses bilans, des activités paramédicales d'ergothérapie auprès de **Marion Bescond**, en poste d'**ergothérapeute** depuis juin 2018 : « J'agis, sur

Marion Bescond, ergothérapeute



prescription médicale, auprès des enfants pour favoriser l'indépendance et l'autonomie dans la vie quotidienne par des activités de rééducation ou de réadaptation. Je

dois prendre en compte l'environnement global de l'enfant dans toutes ses dimensions : j'envisage ainsi des moyens de compensation par l'aménagement de son espace de vie ou des aides techniques (guide-doigts, tablettes numériques, ordinateur à l'école...). A l'issue de ces séances, je rédige des bilans tant à l'attention des professionnels que des parents dans la perspective de co-construction du projet personnalisé de l'enfant »

En termes de nouvelles pratiques, **Guillaume Houerou**, **Éducateur spécialisé**, au niveau de l'hôpital de jour enfants intervient « sur des ateliers individuels ou collectifs : pour le groupe des 3-6 ans le matin, l'après-midi avec les 7-11 ans. Je participe aussi au déploiement auprès des enfants de l'utilisation des tablettes Amikéo et du logiciel Auticiel ». Ces supports sont adaptés aux personnes (enfants et adultes) affectées de troubles du langage et exprimant une volonté de communiquer. « Actuellement, je suis dans la phase où j'essaie de discerner

les capacités de chaque enfant à se servir des tablettes... A terme, l'idéal serait que l'outil arrive jusqu'au domicile de l'enfant, au cœur de son environnement ».

Une ouverture aux approches actuelles

La conclusion de ce panorama de la pédopsychiatrie sur Pabu en revient au Docteur Hélène Daurat, pédopsychiatre, médecin chef du Pôle : « Le projet de Pôle, 2017-2021 fait valoir une ouverture aux approches actuelles : psychanalytiques, développementales, éducatives, neurologiques, behavioristes / cognitives, systémiques / interactionnelles... sans exclusion de l'une par l'autre, mais dans la certitude de la complémentarité et de la transdisciplinarité ».

Guillaume Houerou, Educateur spécialisé



Le projet architectural

3 800 000 € de budget de travaux. (La ville de Pabu a engagé 766 000 € de travaux de voirie pour l'accès au site).

Un terrain de 4 000 m² avec 2 000 m² de bâtiment sur 3 niveaux comprenant :

- 22 bureaux,
- 10 salles d'activité,
- 7 salles mutualisées,
- 2 espaces d'accueil,
- 2 salles de restauration,
- 1 salle de repos.

Le tout permettant d'adapter les modalités d'accompagnement en soins, au regard du projet personnalisé de chaque enfant.

Quant à l'aménagement extérieur, il se compose de 2 espaces :

- l'un avec accès direct à l'espace de vie et de restauration des enfants,
- l'autre aménagé d'un préau, d'un espace rangement de jeux, de matériels éducatifs (extérieurs), d'une aire de jeux équipée d'une structure de jeux pour les enfants, d'un circuit/piste d'évolution motrice.

Ces espaces favorisent l'observation des enfants et les interactions, dans un cadre sécurisé et ludique.



Espace de jeux extérieurs

Juin 2018 Le dispositif « Les 3 logis »

Le Dispositif d'Hébergement Social et Thérapeutique « Les 3 logis » forme une approche innovante en matière de réhabilitation sociale.

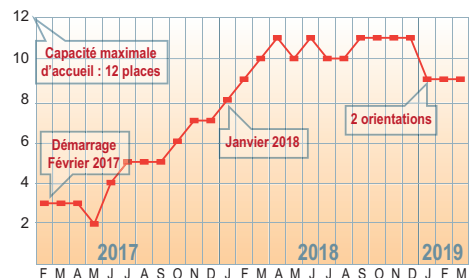
Dans le cadre de la Réponse Adaptée Pour Tous, la Fondation Bon Sauveur bénéficie d'un dispositif inter-secteur situé sur le site du Centre Hospitalier de Bégard proposant des appartements thérapeutiques dits inclusifs, « Les 3 logis ». Dans la dynamique actuelle visant à accompagner le développement du soin en ambulatoire, ce dispositif, alternative à l'hospitalisation, se définit au sens large comme un plateau de réhabilitation sociale co-animé par trois structures de Bégard : le Centre Médico-Psychologique (CMP), l'Hôpital de Jour, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Il s'agit de 12 appartements répartis sur 3 maisons distinctes comprenant chacune de 3 à 5 chambres ou des studios meublés ; les séjours y sont contractualisés par un bail d'une durée maximale de 2 ans. Ce plateau de réhabilitation sociale repose sur une approche transversale logement, soin, insertion et lien social et permet un accompagnement global de la personne, qui bénéficie d'un étayage gradué et adapté. La personne, actrice de son projet, est au cœur du dispositif, dans le cadre d'un parcours individualisé et personnalisé. Ce projet de vie sert de support commun objectif pour l'évaluation et la réactualisation des interventions de l'ensemble des partenaires...

Le déploiement d'un accompagnement individualisé s'appuie donc sur les ressources de la personne, sa capacité à se réapproprier, à développer des compétences et des échanges interprofessionnels réguliers pour conjuguer l'accompagnement éducatif et en soins.

Chaque personne accompagnée peut aussi être aidée par le service social de

Taux d'occupation des « 3 logis » de sa création en février 2017 à mars 2019



la Fondation Bon Sauveur, notamment pour percevoir l'APL (Allocation Personnalisée au Logement). De même, En fonction des compétences et des besoins, l'étayage peut être étendu avec l'intervention de cabinets libéraux, aide-ménagère, portage de repas, GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)..., facilitant notamment le retour en milieu ordinaire. A terme, l'accompagnement peut se concrétiser vers un appartement autonome, ou dans la nécessité de la continuité d'un accompagnement avec orientation vers un projet d'accueil en Accueil Familial et Social, en lieu de vie type maison relais, en Foyer de Vie, en Foyer d'Accueil Médicalisé, en EHPAD... avec parfois un retour à la vie professionnelle (ESAT, entreprise adaptée ou autres).

En résumé, le dispositif d'accompagnement sanitaire/social et thérapeutique se veut individualisé, progressif, évalué et réajusté pour rester cohérent et adapté au projet de vie du bénéficiaire.

Et depuis l'inauguration ? Avec deux années de recul, la pratique montre que, au moins les premiers temps, pour intégrer les appartements inclusifs, la démarche doit s'accompagner par un suivi sur l'Hôpital de Jour de Bégard.

Depuis peu, deux personnes ont quitté le dispositif pour continuer leur projet individualisé. La première est prise en soin au Centre de Postcure et de Réadaptation en vue d'une aide spécialisée à la réinsertion sociale et professionnelle. La seconde a intégré un logement autonome avec un suivi sur le Centre Médico-Psychologique de Bégard. Par ailleurs, un usager vivant sur le secteur de Paimpol a bénéficié du dispositif comme solution de logement pour pouvoir être suivi en Hôpital de Jour de Bégard ; à terme, il devrait être orienté sur le Centre de Billiers.

La Fondation de France - Grand Ouest distinguera en juin prochain le dispositif « Les 3 logis » par les Lauriers 2019 - Prix départemental des Côtes d'Armor, pour son innovation et son exemplarité.

Septembre 2018

Les Services d'Accompagnement de Lannion

A Lannion, dans le quartier du Forlac'h, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) a vu ses missions s'étoffer par l'accompagnement de bénéficiaires dans un dispositif de logements inclusifs...

Ce projet, inscrit dans le schéma 2008-2012 du Conseil départemental en faveur des personnes en situation de handicap « Construire une société ouverte aux différences », a été impulsé en partenariat avec Côtes d'Armor Habitat. Le SAVS/SAMSAH de Lannion a pour mission d'accompagner cinq bénéficiaires dans ce dispositif de logements inclusifs. Chaque locataire a été jugé éligible sous la condition de bénéficier d'un parcours individualisé en cours d'accompagnement par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Néanmoins, il conservera son logement même si cette période d'accompagnement cesse.

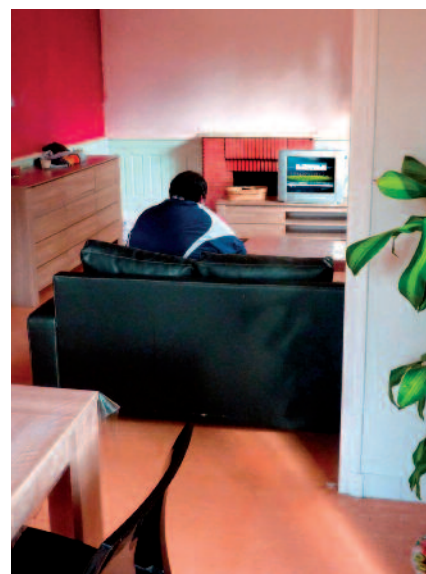
Le dispositif comporte cinq maisons type T2 d'une surface de 52 m² avec garage en bord de rue et, sur l'arrière, un jardinet formant un patio commun avec les autres logements et en proximité directe des nouveaux locaux du Service d'Accompagnement.

psychiatrie, addictions et précarité amènent à des accompagnements en majorité sur le long terme. C'est pourquoi les interventions se font aussi en coordination des actions de l'ensemble des partenaires (sanitaires, comités d'entraide, mandataires judiciaires, AMISEP - insertion sociale et professionnelle).

Et depuis l'inauguration ? Depuis l'installation en juillet 2018, chaque locataire a pris ses marques dans son logement neuf. Certains bénéficient de l'intervention de professionnels du Comité Intercommunal d'Entraide au titre d'un Plan de Compensation du Handicap « Aide Humaine » proposé individuellement par la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour les accompagner dans leur quotidien.

Les locaux du SAVS/SAMSAH permettent de rencontrer l'équipe ou d'autres bénéficiaires pour des moments conviviaux, notamment des repas pris ensemble dans la cuisine installée après l'inauguration de septembre 2018. Des réunions semestrielles sont organisées afin que les habitants échangent sur la vie au sein de leur petit « îlot » du Forlac'h.

La complémentarité de l'accompagnement social et de la prise en soin par le CMP (Centre Médico-Psychologique) ou le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) permet aux personnes accueillies dans ce dispositif de trouver une stabilité dans leur projet de vie au cœur de la cité lannionnaise.



Septembre 2018

L'Hôpital de Jour Enfants de Paimpol

L'Hôpital de Jour pour Enfants a investi en mai 2018 les locaux de l'ancienne école primaire publique de Kéridy au 17A rue de Beauport pour une superficie intérieure de 260 m², une cour extérieure et même un potager.

Le secteur de Paimpol représente 20 % de l'activité infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur, soit une file active de 530 enfants. A l'Hôpital de jour de Paimpol : 33 enfants sont pris en charge, pour un total de 1 937 venues.

La ville de Paimpol a consenti un loyer très symbolique et un bail emphytéotique pour une durée de 50 ans pour le site de Kéridy. Les travaux ont été pris en charge par la Fondation Bon Sauveur pour un montant de 350 000 €. Le cahier des charges a été élaboré en concertation avec les équipes.

L'école de Kéridy a été ainsi réaménagée en salle d'activités, salle de psychomotricité, cuisine thérapeutique, bureaux, salle à manger et office. Les enfants et l'équipe disposent d'un dispositif de plain-pied, avec des espaces de soins et de vie fonctionnels, lumineux, ayant un accès direct sur une cour extérieure.

Cet espace cour, qui manquait rue du Général Leclerc, est un bel outil de soin. Un espace récréatif qui permet aux enfants d'expérimenter des mises en situations

dans les interactions sociales avec leurs pairs, dans une approche éducative... « Le nouvel espace, bien délimité et visuellement ouvert, nous offre un confort de travail, propice à un meilleur accompagnement des enfants », en convient Jean-Luc Morvan, cadre de santé.

Les enfants disposent également d'un espace jardin, situé à l'arrière du bâtiment, mis à disposition par la municipalité. Cet espace vert est dédié à un jardin thérapeutique, qui pourra approvisionner en légumes et fruits la cuisine thérapeutique, subventionnée par l'Agence Régionale de Santé - Bretagne et la Fondation de Paris (Pièces Jaunes). Les enfants évoluent dans un environnement sécurisé, adapté à leurs besoins avec, cerise sur le gâteau, une proximité directe avec les sentiers côtiers et la mer.

Et depuis l'inauguration ? En octobre 2018, la municipalité a mis à disposition, dans l'ancienne école maternelle à proximité, une salle de psychomotricité tout équipée au bénéfice des enfants de l'Hôpital de Jour et d'autres associations paimpolaises.

En novembre 2018, le CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents) a déménagé rue du Général Leclerc en lieu et place de l'Hôpital de Jour Enfants, rejoignant ainsi le CATT (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) pour enfants et adolescents.

Jean-Luc Morvan se félicite de « la qualité de l'environnement extérieur : les enfants bénéficient au quotidien de cet espace extérieur qu'ils investissent lors des temps intermédiaires (avant les soins ou après le repas) mais aussi pour certaines médiations (vélos, trottinettes, ballons, présentoir à fleurs...). Par rapport aux anciens locaux, il y a moins de moments de tensions dus au confinement, les enfants semblent beaucoup plus apaisés. La proximité des chemins en bord de mer permet, sur des temps courts, de prendre un temps de promenade avec un enfant quand cela est nécessaire. Nous avons pu goûter, lors des mois d'hiver, la qualité de l'insonorisation mais surtout la luminosité. Entière satisfaction quant à la qualité de vie au travail ! ».

Autre point que souhaite souligner Jean-Luc : « Nous entretenons de très bons rapports avec les services techniques de la municipalité : ils sont attentifs à nos sollicitations. Ainsi, la semaine passée, ils sont venus retourner la terre du potager en vue de la production à venir. Le jardin a été un support très investi qui a permis à de nombreux enfants de trouver du plaisir à planter, récolter et savourer. Cet hiver, ils ont préparé des semences sous le préau... Nous avons investi pour 500 € de matériels de jardinage ».



Ci-contre : Jardin thérapeutique
Ici : Salle d'activité

Septembre 2018

Les Services d'Accompagnement de Paimpol

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) sont désormais situés à Kerno, rue Anatole Le Braz à Paimpol. Les bénéficiaires goûtent l'accès facilité au cœur de la cité paimpolaise...

En 2010, située initialement dans les locaux de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Les 2 rivières » à Plourivo, l'équipe SAVS répondait principalement aux projets individualisés issus de l'ESAT de l'Adapei-Nouvelles - Côtes d'Armor.

Désormais, le local du SAVS/SAMSAH est situé dans des anciens locaux occupés par l'inspection académique que la

Fondation Bon Sauveur a acquis auprès de la Mairie de Paimpol pour un montant de 55 000 €, auquel s'ajoute un investissement de 180 000 € de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux sont lumineux et de plain-pied : salle de synthèse, bureau des professionnels, salle de pause... et espace collectif.

Accompagnement citoyen

Aujourd'hui, les 2/3 des bénéficiaires ne sont pas issus de l'ESAT « Les 2 rivières ». Près du port et du centre-ville, l'accompagnement se veut encore plus citoyen, à proximité des administrations, associations, acteurs de l'insertion... encore mieux à même de répondre aux besoins d'étayage des projets personnalisés.

Outre les dispositifs de soins en psychiatrie adulte de Paimpol (Centre Médico-Psychologique, Hôpital de Jour, CATT - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de la Fondation Bon Sauveur, des partenariats ont été noués avec Habitat Handi Citoyen, service d'habitat inclusif de l'Adapei-Nouvelles - Côtes d'Armor, l'Association d'Entraide Mutuelle « Le Phare »...

Il faut aussi saluer ici la très bonne collaboration avec les services tant sociaux que techniques de la Ville de Paimpol.

Et depuis l'inauguration ? Depuis lors, une cuisine a été aménagée dans l'espace collectif : l'occasion désormais de partager des moments de convivialité autour d'un repas entre bénéficiaires et professionnels... La salle de pause du personnel a également été aménagée et équipée. L'environnement d'accueil des bénéficiaires et de travail des professionnels s'en trouve totalement amélioré.



[de G. à D.] Roland Ollivier, Président du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur, Jean-Yves de Chaisemartin, Maire de Paimpol, Olivier de Cadville, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé-Bretagne, Marie-Madeleine Michel, Vice-présidente chargée de l'accompagnement du handicap au Conseil départemental, Christian, Représentant des bénéficiaires au Conseil de Vie Sociale du SAVS de Paimpol, Monique Nicolas, Conseillère départementale, Membre de la Commission Cohésion Sociale



Octobre 2018

Le nouvel accueil/admissions

Depuis le 13 septembre 2018, la Fondation Bon Sauveur de Bégard s'est dotée de son nouvel accueil proche des unités d'hospitalisations libres (« Saint-Luc » et « Ker Avel ») et de la future unité d'hospitalisation sans consentement « Sainte-Camille ».

Plus spacieux, plus lumineux, plus structuré, le nouvel accueil / admissions (de 180 m² et 200 000 € de travaux) ne

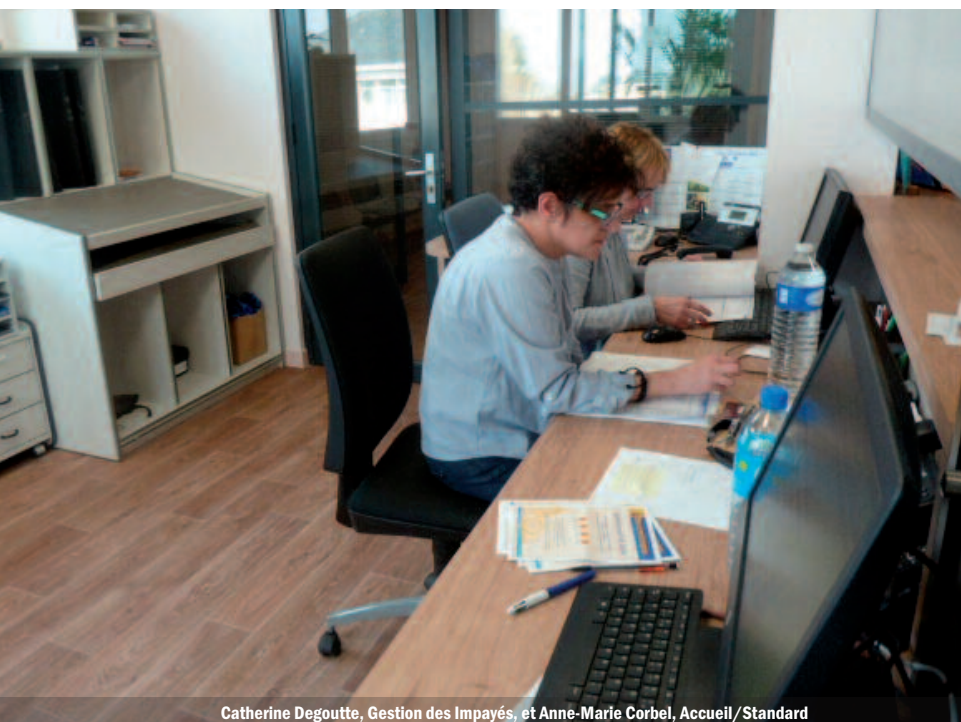
présente que des avantages pour l'utilisateur et ses accompagnants qui bénéficient d'un espace d'attente dédié et confidentiel.

Au cœur des unités de soin, à proximité du dispositif Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO) qui régule les admissions sur le site de Bégard, ce déménagement favorise la coordination immédiate de la prise en charge administrative et médicale et fluidifie le parcours du patient. Le Service de

Relations avec les Usagers prend ainsi tout son sens. L'équipe bénéficie de meilleures conditions de travail : un bureau pour chaque professionnel, une amélioration du confort, une ambiance sereine, une diminution des nuisances sonores, une luminosité des locaux, des aménagements adaptés.

Et depuis l'inauguration ? Anne Le Thomas, responsable du Service de Relations avec les Usagers, confirme « les bienfaits du déménagement au niveau de la prise en charge administrative de l'utilisateur au plus près des unités de soins, le travail efficient auprès des Infirmiers d'Accueil et d'Orientation, notamment dans la transmission et la fluidité des informations lors des admissions en Soins Sans Consentement ».

Par ailleurs, dans le cadre du projet communication et du projet usagers, un écran à affichage dynamique a été installé au niveau de l'accueil de la Fondation Bon Sauveur, afin de diffuser pour les visiteurs un message informatif, éducatif, pédagogique, ludique... sous une forme dynamique, interactive et attractive, que cela soit sur la présentation de l'Institution, ses activités, son actualité ainsi qu'une multitude de possibilités de contenus correspondant au besoin de communication.



Catherine Degoutte, Gestion des Impayés, et Anne-Marie Corbel, Accueil/Standard



Octobre 2018

Les nouvelles serres

La reconstruction de la nouvelle unité de soins sans consentement « Sainte-Camille » imposait de démolir les anciennes serres... Depuis février 2018, de nouvelles serres sont sorties de terre, à proximité du jardin thérapeutique.



Yvon Le Cunuder, Educateur technique spécialisé

De plus en plus de résultats de recherche mettent en avant les bénéfices thérapeutiques du jardinage. Une évidence pour Yvon Le Cunuder, éducateur technique spécialisé (reconversion/formation de 3 années d'études après 22 ans passés aux espaces verts de la Fondation Bon Sauveur). Son atelier s'adapte aux saisons et l'arrêt de l'activité « serres » a provoqué une période de latence avec une baisse relative d'actes dispensés.

Les nouvelles serres de 300 m² avec aménagements (chauffage, tablettes...) peuvent de nouveau accueillir les trente-cinq « participants » hebdomadaires, venant autant des services adultes que des structures pour enfants, du sanitaire (addictologie, hôpitaux de jour, unités d'hospitalisation libre « Ker Avel » ou fermée « Sainte-Camille »...) que du médico-social et social (Maison d'Accueil Spécialisée, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale...), de l'intra que de l'extra-hospitalier (Guingamp, Lannion).

Dans son activité au jardin et aux serres, Yvon Le Cunuder adapte les outils et les

surfaces de travail : potager rehaussé, élastique au bout du râtelier pour ne pas racler trop profond, planche avec boudins de liège pour planter des bulbes à bonne distance...

Et depuis l'inauguration ? L'inauguration a mis un coup de projecteur sur le jardin thérapeutique : les prescriptions affluent (984 en 2018, et ce malgré les deux mois de construction du nouveau dispositif). A tel point que les séances de 3 heures du matin et de l'après-midi sont remplacées par deux séquences de deux groupes de 1h30. Il y a eu aussi un effet de curiosité renforcé avec beaucoup plus de visites de patients et de familles.

Durant l'hiver, Yvon a repris ses « opérations culturelles » avec les semis, le bouturage, le rempotage...

Les services techniques procèdent aussi aux aménagements extérieurs avec une parcelle (près de la grotte) prévue pour un verger d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers...) et une autre (côté calvaire) destinée à l'éco pâturage.





Décembre 2018

Extension du Foyer d'Accueil Médicalisé

Par arrêté préfectoral du 21 juillet 1993, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ouvrait ses portes le 1^{er} avril 1996 dans le cadre de la restructuration de la psychiatrie sur la Fondation Bon Sauveur de Bégard. Il s'agissait d'accueillir des personnes hospitalisées depuis de nombreuses années et dont le projet personnalisé était plus orienté vers un accompagnement autour

des actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, déplacements) et vers un environnement proposant des activités socio-éducatives et favorisant l'autonomie, la socialisation, l'aide à la communication et à l'expression. Le Foyer d'Accueil Médicalisé propose un appui important aux soins médicaux.

Aujourd'hui, le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille des personnes adultes en situation de handicap dont la dépendance totale ou partielle les rend inapte à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

Des évolutions à prendre en compte

A la suite de la reconnaissance publique du concept de handicap psychique, les accueils en établissements médico-sociaux ont augmenté, obligeant les équipes pluridisciplinaires à adapter leurs pratiques. On constate que, avec la loi n°2005-102, le Foyer d'Accueil Médicalisé a commencé à accueillir dès 2010 des personnes concernées par le handicap psychique.

En 2018, le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille 27 personnes en situation de handicap psychique, contre 16 en 2013. Il est probable que cette évolution se poursuivra dans les années à venir, comme l'atteste la liste d'attente de l'établissement. La population accueillie est également vieillissante. En regardant la pyramide des âges sur les 3 dernières années, on observe 30 personnes de plus de 55 ans en 2018 pour 24 personnes en 2015. L'accompagnement vers un EHPAD est donc nécessaire. L'adaptation des soins



et la prise en compte d'un accompagnement de fin de vie sont également plus prégnants.

Du constat au projet

Dès janvier 2012, le projet d'extension du Foyer d'Accueil Médicalisé est évoqué au Conseil Général des Côtes d'Armor et est inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2012-2016 des structures sociales et médico-sociales : « Ce projet constitue un des piliers car il permet des réorientations entre les structures en fonction du handicap de chaque personne, corollairement avec l'ouverture du Foyer de Vie de Lanvollon ». En réponse, le Conseil général, dès février 2012, émet un avis favorable pour que « l'opération soit engagée ».

D'une part, l'écriture d'un nouveau projet en 2015 résulte de l'évolution des

droits des usagers :

- par la demande croissante de pouvoir bénéficier d'un espace privatif non partagé,
- par une réponse au droit à l'intimité inscrit dans la « Charte des droits et libertés de la personne accueillie ».

Et d'autre part, le projet d'extension et de réhabilitation répond aux besoins des résidents avec :

- des espaces calmes,
- une ouverture sur le collectif pour les personnes polyhandicapées,
- des repères quant à l'affectation des salles,
- un accompagnement individualisé et de proximité.

Auparavant, le bâtiment comportait 18 chambres doubles et 24 chambres individuelles pour les 60 résidents. L'extension ajoute 16 chambres individuelles,

ce qui porte la capacité à 47 chambres individuelles et 9 chambres doubles en réponse aux exigences de la loi N°2002-2 du 2 janvier 2002. L'objectif est de continuer à réduire le nombre de chambres doubles. L'établissement conserve sa circulation de plain-pied, y compris à l'intérieur des deux extensions.

Le projet architectural

Les travaux débutent en janvier 2017. La surface avant travaux de 2 788 m² est portée à 3 414 m² par une extension de 626 m². Le coût des travaux représente 1 600 000 €.

Le projet architectural se décompose ainsi :

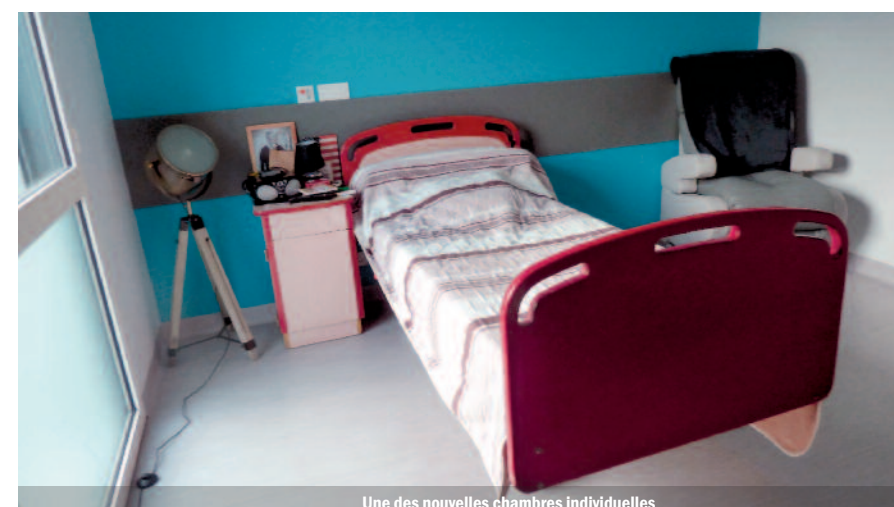
- extension de 16 chambres avec salle de bain par la création de deux bâtiments de 8 chambres, portant la surface totale à 500 m² de plain-pied,
- extension de 2 locaux d'activités par la création de deux bâtiments de 40 m², portant la surface totale à 80 m²,
- réaménagement de 75 m² de locaux dans le bâtiment existant.

En dehors des locaux professionnels (accueil, vestiaires...), l'établissement met à la disposition des personnes accueillies :

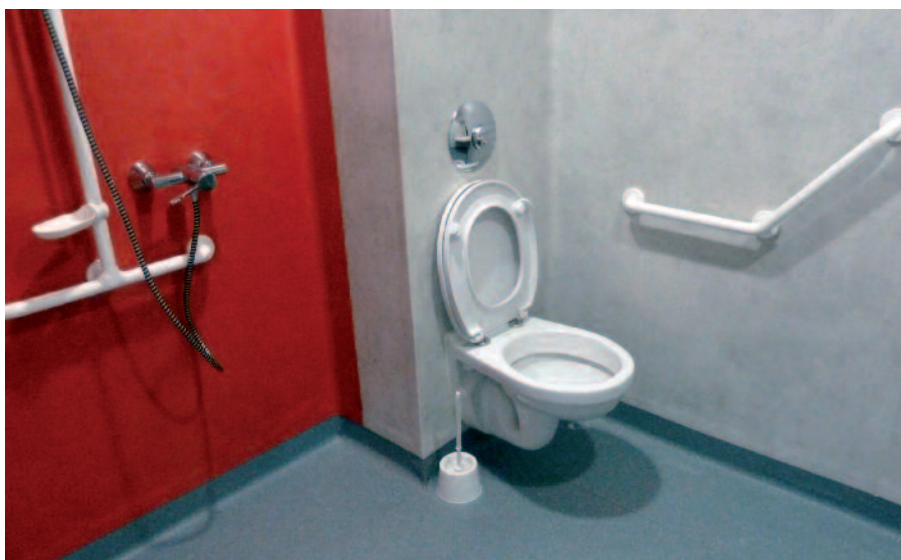
- Des espaces privés : chambres individuelles ou doubles avec salle de douche (douche à l'italienne sans porte, vasque sans pied, aides techniques...). La personne accueillie peut apporter des objets et du mobilier personnel dans la mesure où ceux-ci res-



Marie-Madeleine Michel, Vice-présidente chargée de l'accompagnement du handicap au Conseil départemental, découpe le ruban inaugural entourée de résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé



Une des nouvelles chambres individuelles



pectent les normes de sécurité. Le résident est incité à décorer à son goût son espace personnel, et pour les plus autonomes, à prendre en charge, dans la mesure de ses capacités, le rangement et une partie du ménage.

■ **Des espaces collectifs et de convivialité** : salons de détente, salons de télévision, salles à manger, cours intérieures sécurisées. Les salons collectifs jouxtent des espaces plus confinés, plus intimes, permettant de s'extraire de la promiscuité et du bruit. De même, les deux salles à manger ont été dédoublées pour créer quatre

ilots de 15 personnes, séparés par des demi-cloisons.

■ **Des espaces d'activités et d'apaisement** : ateliers, salles de bain détente, espace sensoriel Snoezelen...

Les attributions des logements ont été effectuées selon les desiderata des résidents (certains privilégiant la proximité des salles de télévision, d'autres la vue sur le stade). Néanmoins, les résidents nécessitant le plus de soins infirmiers ont leur chambre à proximité des salles de soins.

Et depuis l'inauguration ?

Une deuxième phase de réhabilitation aura lieu courant 2019. Il s'agit de la rénovation des espaces collectifs préexistants : couloirs, salons, ateliers... ainsi que le réaménagement de certaines chambres. Si le Foyer d'Accueil Médicalisé dispose déjà d'équipements adaptés à l'accompagnement et à la prise en charge des personnes (lits surbaissés, vaisselle adaptée, lève-personnes mobiles...), dans la deuxième phase, des rails de lève-personne ou systèmes de levage sur rail seront installés.

Les extensions permettent une cohérence d'espace et de circulation avec une répartition équilibrée sur deux ailes distinctes avec équité de logements privés, d'espaces collectifs, de salles à manger, cuisine, ateliers... A terme, la centralisation et l'agrandissement de la pharmacie seront effectués dans cet esprit, la positionnant au carrefour des deux unités.

Dans cette continuité, une réflexion est également engagée sur le projet de service afin d'ajuster l'accompagnement des professionnels au plus proche des besoins des résidents. L'organisation est ainsi évolutive et sans cesse interrogée pour adapter l'environnement à l'évolution des personnes accueillies.



Salle à manger



Vendredi 29 Juin 2018, les membres du Conseil d'Administration ont inauguré la cuisine centrale (photo ci-dessus). En effet, aux investissements en continu, des travaux de réaménagement de la cuisine centrale sont venus renforcer, depuis février 2018, la volonté de moderniser la cuisine : pour plus de qualité et d'hygiène, plus d'ergonomie et de confort de travail, dans le cadre de la politique de développement durable de la Fondation Bon Sauveur.

La cuisine centrale est au cœur du processus de restauration de la Fondation Bon Sauveur. Elle assure la fabrication, la distribution et l'hygiène/qualité des repas dans les services de soins intra et extra-hospitaliers, les établissements médico-sociaux ainsi qu'au restaurant d'entreprise. **En 2018, la cuisine centrale a produit 315 000 repas !**

Tout en préservant la continuité du service, ce sont ainsi 200 000 euros de travaux et 200 000 euros d'investissement qui ont été effectués dans le but :

- d'améliorer la qualité des repas servis aux patients-résidents et salariés ;
- de moderniser la cuisine centrale tant au niveau du matériel, de l'hygiène, de

l'ergonomie des postes, des pratiques que de l'outil informatique ;

- de développer l'esprit « développement durable » en limitant au maximum les consommables jetables (bacs gastronormes plutôt que barquettes), gaspillage alimentaire...

Modernisation de la cuisine centrale

Tout d'abord, il a été décidé de recentrer les zones de production « chaude » et « froide » afin d'éviter les déplacements. L'aménagement est réalisé de manière plus ergonomique (tables mobiles et à hauteur), plus lumineuses, plus spacieuses... et astucieuses (« l'arbre à ustensiles » !). Dans le même esprit, le couloir entre vestiaires et cuisine centrale a été réaménagé pour éviter les croisements. De nouveaux matériels plus performants, de nouvelle génération, ont été installés, comme le Vario-cooking (marmite de cuisson à programmation électronique des recettes et enregistrement des données) ainsi que la marmite électrique basculante de 200 litres (fonctions cuisson « potage », « purée », basculement et nettoyage facilités), mais aussi trois cellules de refroidissement, dont une « traversante » faisant of-

fice de sas entre zones chaude et froide. Dans la suite des cellules, le conditionnement en bacs gastronormes offre plusieurs avantages :

- un conditionnement inox plus « durable » et non jetable comme auparavant,
- la liaison froide pour remise en température dans les offices,
- le déplacement sur échelles adaptées roulantes (plus maniables et plus légères), avec visibilité de l'étiquetage,
- le transport aisé par camion frigorifique « Petit Forestier »,
- les nouvelles armoires froides positives installées dans les offices,



Transport sur échelles adaptées



Présentation des bacs gastronormes par Eric Le Filous, Chef de Cuisine, aux membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction





● le service à l'assiette dans les unités. Pour le retour des bacs gastronomes inox des offices, une nouvelle zone de décontamination (avec lave-batterie) a été créée et le quai de livraison rénové.

Le dimanche matin, la livraison du pain et des croissants (frais) est effectuée par le boulanger de Bégard... Aménagements et investissement permettent désormais une fermeture le week-end de la cuisine centrale. **Une première depuis 160 ans !** Et ce, tout en préservant la qualité des repas et en renforçant l'hygiène, l'ergonomie, le confort de travail...

Et depuis l'inauguration ? Grâce aux nouveaux équipements et à la nouvelle organisation, l'équipe bénéficie d'une

meilleure qualité de vie au travail. Les travaux vont d'ailleurs se poursuivre par **le réaménagement et le renouvellement du lave-batterie** à usage du matériel de la cuisine (marmites, ustensiles, etc.). A terme, cet espace jouxtera les zones de production et la zone de décontamination, facilitant ainsi le poste – plus ergonomique et fonctionnel – pour la plonge et la réception des bacs gastronomes en provenance des offices.

Les équipes reçoivent chaque année **une formation HACCP** (maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires). En mars 2019, la dernière formation a surtout été axée sur la mise à jour du dossier d'agrément sanitaire. Ce dossier sera finalisé fin juin 2019 pour dépôt à la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP) pour demande de renouvellement et de confirmation de l'agrément sanitaire.

Des temps de formation HACCP pour la maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires seront aussi ouverts aux professionnels œuvrant dans les offices et cuisines satellites. Ces derniers participeront ainsi à la maîtrise du process, de la commande jusqu'à l'assiette

des usagers. Dans le même esprit, de futurs **référents hygiène** vont être nommés à la cuisine centrale mais aussi **pour accompagner les offices pour promouvoir l'observation des bonnes pratiques professionnelles**. L'idée en est de sensibiliser au Plan de Maîtrise Sanitaire l'ensemble des professionnels concernés, y compris dans le cadre des activités de cuisine Thérapeutique.

En perspective, il est prévu la **modernisation de l'outil informatique** ; cette opération se déroulera en 3 phases :

- en 2019, mise en place du Wi-Fi sur la cuisine centrale, ce qui sera effectif lors de la seconde étape de déploiement du réseau ;
- en 2020, installation d'un logiciel de commande des repas et des vivres crus, au plus près des besoins quotidiens ;
- en 2021, mise en place d'un outil d'enregistrement « E-Pack Hygiène » des traçabilités.

Les travaux en cours...



Reconstruction de l'Unité de Soins Sans Consentement « Sainte-Camille » | Été 2019 | 4 500 000 €



Agrandissement et réaménagement de la Maison d'Accueil Spécialisée | 2020 | 2 200 000 €